

# Responsable Ressources Humaines

Recrutement, dialogue social, RSE, digitalisation et formation continue des collaborateurs sont aujourd'hui au cœur de toute stratégie d'entreprise.

## Objectif professionnel du titre à finalité professionnelle d'IFOCOP

Le Responsable des ressources humaines définit et/ou met en œuvre la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, RSE ...) de sa structure en conformité avec la stratégie de l'entreprise.

Dans un contexte où l'entreprise et le collaborateur attendent de plus en plus l'un de l'autre, le Responsable ressources humaines favorise le lien de part sa proximité avec la Direction tout comme les salariés.

Il décline la politique RH en actions et garantit leurs constantes adéquations avec la réglementation en vigueur.

Tourné tantôt vers l'extérieur tantôt vers l'intérieur et agissant constamment dans un environnement complexe et changeant, sa pratique nécessite autant d'agilité que de rigueur.

## Certification

- Certification Professionnelle de niveau 6 (Bac+ +3-4) du certificateur IFOCOP
- Enregistrée au RNCP le 24 octobre 2022 sur décision de France Compétences sous le code RNCP 37010



Avec l'Irfa apisup,  
visez l'exigence métier

Vivez votre formation différemment !



## PUBLIC VISÉ

- Jeunes de moins de 30 ans
- Demandeurs d'emplois
- Salariés
- Personnes en situation de handicap
- Publics en reconversion professionnelle

## PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un Bac +2 ou certification de niveau équivalent (niveau 5)
- Formation accessible après une VAP (Validation des Acquis Professionnels)
- Expérience professionnelle souhaitée

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation accessible sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation.
- Les inscriptions se déroulent :
  - Dès le mois de mai pour les formations qui débutent en septembre
  - Dès le mois de novembre pour les formations qui débutent en mars.
- Un dossier d'inscription vous sera adressé après un premier entretien téléphonique

## DURÉE ET ORGANISATION

- 12 mois / 1 607 heures en alternance
- 637 heures à l'Irfa-apisup
- 970 heures en entreprise

## RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 1 semaine en centre de formation
- 1 semaine en entreprise (cf le calendrier de l'alternance)

## CALENDRIER

- 2 sessions :
  - 26 sept 2022 au 22 sept 2023
  - mars 2023

## Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Piloter des projets RSE dans le cadre de la stratégie RH définie
- Coordonner la rémunération et la paie
- Superviser l'administration du personnel
- Piloter le développement des compétences

## Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques)
- Mises en situation professionnelle
- Pour l'alternance, un accompagnement régulier par un formateur et un tuteur en entreprise
- Réunions de régulation pédagogiques programmées

## Moyens et outils pédagogiques

- Salles de cours
- Salles informatiques équipées de logiciels professionnels spécifiques

## Profil des intervenants

- DRH en activité
- Consultants RH
- Cabinet de recrutement et de GRH

## Modalités d'évaluation

- Mises en situation professionnelle
- Soutenance devant un jury prenant appui sur le dossier de valorisation des compétences et la grille tuteur

## Validation des blocs/équivalences passerelle

- La certification est constituée de plusieurs blocs de compétences faisant chacun l'objet d'une certification partielle (CCP)
- Equivalence : aucune / Passerelle : aucune

## Métiers visés

- Directeur des ressources humaines
- Responsable RH

## Poursuite d'études

Possibilité de poursuite en Master RH  
Plus d'informations sur le site de [France Compétences](#)

## LIEU DE FORMATION

IRFA-APISUP à Amiens

## TARIF ET FINANCEMENT

- La formation est gratuite pour les apprentis
  - Les coûts pédagogiques seront facturés à l'OPCO de l'entreprise selon le niveau de prise en charge défini par la branche professionnelle (entre 6 000€ et 8 160€)
  - Pas de reste à charge pour l'entreprise
- Une étude de dossier sera réalisée pour les demandes hors alternance

## INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'apprenants
- Taux d'abandon
- Taux de certification

Nouvelle formation:

Statistiques disponibles en 2023.

D'autres indicateurs, calculés par les autorités compétentes, sont consultables sur le site :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

## ACCESSIBILITÉ À TOUTES PERSONNES SANS LIMITE D'ÂGE EN SITUATION DE HANDICAP

(AVEC OU SANS RESTRICTION MÉDICALE)

### Contact référent handicap

Isabelle DEMACHY  
i.demachy@irfa-apisup.fr

## CONTACTS

55 rue Sully  
80000 AMIENS  
T 03 22 82 80 60  
contact@irfa-apisup.fr  
www.irfa-apisup.fr

### Contacts pédagogiques

Christine COTTON  
c.cotton@irfa-apisup.fr

Alexis MINODIER  
a.minodier@irfa-apisup.fr

### Contacts administratifs

Isabelle DEMACHY / 03.22.82.80.73  
i.demachy@irfa-apisup.fr

Julie BAQUET / 03.22.82.80.60  
j.baquet@irfa-apisup.fr

**Pour information et pré-inscription**  
www.irfa-apisup.fr

## Référentiel de compétences

### Bloc 1: Piloter des projets RSE dans le cadre de la stratégie RH définie 224h

#### Compétences visées

- Déterminer des indicateurs en lien avec la stratégie RH définie dans l'optique et élaborer des tableaux de bord sociaux
- Apprécier la situation sociale de l'entreprise à travers un cadre d'analyse stratégique afin de participer à la définition et/ou l'ajustement de la stratégie RH
- Synthétiser les éléments quantitatifs des tableaux de bord sociaux à l'aide d'outils bureautiques afin de les soumettre à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Social et Economique (CSE)
- Définir un projet RSE avec précision
- Développer un projet RSE avec méthodologie afin d'optimiser ses chances de réussite ainsi que sa portée
- Vérifier le déroulement du projet via des indicateurs de mesure afin de l'évaluer et dans une visée d'amélioration continue
- Accompagner le changement avec méthodologie afin de renforcer l'efficacité des transformations menées
- Organiser la concertation et le dialogue social dans le respect de la réglementation en vigueur afin de garantir la cohésion sociale au sein de l'entreprise

### Bloc 2 : Coordonner la rémunération et la paie 77h

#### Compétences visées

- Mesurer l'incidence des augmentations, mouvements de personnel et variations d'activité sur la masse globale dans l'optique de participer à la définition de la stratégie de l'entreprise
- Fixer et faire évoluer les rémunérations avec les contraintes légales et objectifs de l'entreprise afin de participer à la mise en œuvre d'une politique de rémunération
- Assurer le suivi de la paie afin de garantir un versement en règle et approprié à chaque collaborateur

### Bloc 3 : Superviser l'administration du personnel 98h

#### Compétences visées

- Assurer, suivre et faire évoluer les procédures administratives et légales RH en fonction de la réglementation sociale en vigueur de façon à sécuriser l'administration du personnel
- Accompagner les managers opérationnels sur leurs problématiques RH du quotidien afin de faciliter leurs prises de décisions

### Bloc 4 : Piloter le développement des compétences 112h

#### Compétences visées

- Organiser la remontée des besoins de recrutement avec méthode dans l'optique de pouvoir les analyser efficacement
- Définir un processus de recrutement tenant compte de la réglementation en vigueur, des objectifs de l'entreprise, de la marque employeur ainsi que des particularités liées au handicap
- Mener des entretiens pour les futurs collaborateurs cadres et non-cadres
- Définir et mettre en œuvre le parcours d'intégration en prenant en compte l'enjeu d'accessibilité dans l'optique d'engager et fidéliser les collaborateurs
- Organiser l'identification et le recueil des besoins de formation afin de développer les compétences individuelles et collectives des collaborateurs
- Elaborer et suivre le plan de développement des compétences dans le respect du budget et des obligations légales et en tenant compte des orientations RH de l'entreprise

## La plus-value de l'Irfa-apisup

### Séminaire pratique

14h

### Accompagnement et Tutorat

112h

- Accompagnement à la recherche d'entreprise
- Renforcement rédactionnel et bureautique
- Ateliers de coaching (développement aux compétences professionnelles et personnelles)
- Période de mobilité internationale possible



## CALENDRIER APPRENTISSAGE 2022-2023

### RESPONSABLE RH

9h00 - 12h30  
13h30 - 17h00

Cours Irfa-Apisup

Postures pro et accompagnement pédagogique Irfa-Apisup

Examens

Septembre 2022	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2023	Février	Mars
01 jeu	01 sam	01 mar Férié	01 jeu	01 dim Férié	01 mer	01 mer
02 ven	02 dim	02 mer	02 ven	02 lun	02 jeu	02 jeu
03 sam	03 lun 40	03 jeu	03 sam	03 mar	03 ven	03 ven
04 dim	04 mar	04 ven	04 dim	04 mer	04 sam	04 sam
05 lun 36	05 mer	05 sam	05 lun 49	05 jeu	05 dim	05 dim
06 mar	06 jeu	06 dim	06 mar	06 ven	06 lun 6	06 lun 10
07 mer	07 ven	07 lun 45	07 mer	07 sam	07 mar	07 mar
08 jeu	08 sam	08 mar	08 jeu	08 dim	08 mer	08 mer
09 ven	09 dim	09 mer	09 ven	09 lun 2	09 jeu	09 jeu
10 sam	10 lun 41	10 jeu	10 sam	10 mar	10 ven	10 ven
11 dim	11 mar	11 ven Férié	11 dim	11 mer	11 sam	11 sam
12 lun 37	12 mer	12 sam	12 lun 50	12 jeu	12 dim	12 dim
13 mar	13 jeu	13 dim	13 mar	13 ven	13 lun 7	13 lun 11
14 mer	14 ven	14 lun 46	14 mer	14 sam	14 mar	14 mar
15 jeu	15 sam	15 mar	15 jeu	15 dim	15 mer	15 mer
16 ven	16 dim	16 mer	16 ven	16 lun 3	16 jeu	16 jeu
17 sam	17 lun 42	17 jeu	17 sam	17 mar	17 ven	17 ven
18 dim	18 mar	18 ven	18 dim	18 mer	18 sam	18 sam
19 lun 38	19 mer	19 sam	19 lun 51	19 jeu	19 dim	19 dim
20 mar	20 jeu	20 dim	20 mar	20 ven	20 lun 8	20 lun 12
21 mer	21 ven	21 lun 47	21 mer	21 sam	21 mar	21 mar
22 jeu	22 sam	22 mar	22 jeu	22 dim	22 mer	22 mer
23 ven	23 dim	23 mer	23 ven	23 lun 4	23 jeu	23 jeu
24 sam	24 lun 43	24 jeu	24 sam	24 mar	24 ven	24 ven
25 dim	25 mar	25 ven	25 dim Férié	25 mer	25 sam	25 sam
26 lun 39	26 mer	26 sam	26 lun 52	26 jeu	26 dim	26 dim
27 mar	27 jeu	27 dim	27 mar	27 ven	27 lun 9	27 lun 13
28 mer	28 ven	28 lun 48	28 mer	28 sam	28 mar	28 mar
29 jeu	29 sam	29 mar	29 jeu	29 dim		29 mer
30 ven	30 dim	30 mer	30 ven	30 lun 5		30 jeu
	31 lun		31 sam	31 mar		31 ven

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
01 sam	01 lun Férié 18	01 jeu	01 sam	01 mar	01 ven	01 dim
02 dim	02 mar	02 ven	02 dim	02 mer	02 sam	02 lun
03 lun 14	03 mer	03 sam	03 lun 27	03 jeu	03 dim	03 mar
04 mar	04 jeu	04 dim	04 mar	04 ven	04 lun	04 mer
05 mer	05 ven	05 lun 23	05 mer	05 sam	05 mar	05 jeu
06 jeu	06 sam	06 mar	06 jeu	06 dim	06 mer	06 ven
07 ven	07 dim	07 mer	07 ven	07 lun 32	07 jeu	07 sam
08 sam	08 lun Férié 19	08 jeu	08 sam	08 mar	08 ven	08 dim
09 dim	09 mar	09 ven	09 dim	09 mer	09 sam	09 lun
10 lun Férié 15	10 mer	10 sam	10 lun 28	10 jeu	10 dim	10 mar
11 mar	11 jeu	11 dim	11 mar	11 ven	11 lun	11 mer
12 mer	12 ven	12 lun 24	12 mer	12 sam	12 mar	12 jeu
13 jeu	13 sam	13 mar	13 jeu	13 dim	13 mer	13 ven
14 ven	14 dim	14 mer	14 ven Férié	14 lun 33	14 jeu	14 sam
15 sam	15 lun 20	15 jeu	15 sam	15 mar Férié	15 ven	15 dim
16 dim	16 mar	16 ven	16 dim	16 mer	16 sam	16 lun 42
17 lun 16	17 mer	17 sam	17 lun 29	17 jeu	17 dim	17 mar
18 mar	18 jeu Férié	18 dim	18 mar	18 ven	18 lun 38	18 mer
19 mer	19 ven	19 lun 25	19 mer	19 sam	19 mar	19 jeu
20 jeu	20 sam	20 mar	20 jeu	20 dim	20 mer	20 ven
21 ven	21 dim	21 mer	21 ven	21 lun 34	21 jeu	21 sam
22 sam	22 lun 21	22 jeu	22 sam	22 mar	22 ven	22 dim
23 dim	23 mar	23 ven	23 dim	23 mer	23 sam	23 lun 43
24 lun 17	24 mer	24 sam	24 lun 30	24 jeu	24 dim	24 mar
25 mar	25 jeu	25 dim	25 mar	25 ven	25 lun 39	25 mer
26 mer	26 ven	26 lun 26	26 mer	26 sam	26 mar	26 jeu
27 jeu	27 sam	27 mar	27 jeu	27 dim	27 mer	27 ven
28 ven	28 dim	28 mer	28 ven	28 lun 35	28 jeu	28 sam
29 sam	29 lun Férié 22	29 jeu	29 sam	29 mar	29 ven	29 dim
30 dim	30 mar	30 ven	30 dim	30 mer	30 sam	30 lun 44
	31 mer		31 lun 31	31 jeu		